N° 77 — 7e ANNÉE . Prix : 30 Centimes MAI 1912

LA VIE FUTURE

Abonnements : France Algérie, Tunisie 5 fr. — Etranger 6 fr.

Rédaction et Administration : Rue Médée, 11 — ALGER

Recherches Incessantes des Vérités Inconnues

L'esprit humain ne peut admettre des limites dans les investigations et les études des éléments de la nature universelle. Poussé par des inspirations invincibles, il ne cesse de scruter, de chercher à connaître et de déduire des secrets de la nature, les causes inconnues de certains événements restés dans le domaine spéculatif. N'ayant jamais cessé d'exister, l'homme ne peut cesser de chercher à agrandir ses connaissances, au double point de vue moral et matériel.

Les recherches de l'inconnu ne sont donc que la manifestation de son éternelle existence.

L'espace et le temps étant infinis, la vie humaine ne peut être circonscrite au sein de ce panorama sans bornes et sans limites. L'intelligence. réfléchie dans les opérations, ne peut admettre que des corps qui se meuvent dans l'espace infini puissent avoir des bornes finies.

La cause de la transformation universelle ne cessant d'exister à travers les âges, le progrès ne cesse de se manifester par les découvertes qui se produisent sans cesse.

Ainsi se succèdent. dans la vie des peuples et des individus. des périodes indéfinies de transformations progressistes et des civilisations en décadence qui constituent les époques variables de la vie des peuples. Ces phases, qui s'enchainent. n'auront pas d'autres limites que l'éternité.

Les créations spontanées n'existent que dans les légendes théogoniques et théologiques des peuples enfants qui subissent l'empire des religions, lesquelles ne peuvent régner qu'à la faveur de l'ignorance.

La transformation et la perfectibilité de l'intelligence suivent la marche régulière du progrès incessant dans la nature. L'esprit humain, éclairé par les lumières de la raison, ne peut admettre des bornes aux aspirations de l'âme immortelle ; car il marche d'un pas ferme, quoique inégal, vers la vérité absolue qui émane de Dieu.

Parmi les penseurs, les uns regardent l'avenir, sur lequel ils fondent de séduisantes illusions qui se transforment généralement en déceptions. les autres se contentent d'envisager le passé et d'y chercher des leçons et des exemples de morale.

Ces deux forces opposées constituent le progrès et la routine ; elles forment la vérité et l'erreur.

La réconciliation de ces deux antagonismes peut seule amener le règne de la justice et les beautés du progrès intellectuel moral et social ; car l'un représente le bien et l'autre le mal,

Quand cet antagonisme du bien et du mal, dont parle Zoroastre, fera place à l'union des cœurs et des intérêts, alors le règne de la solidarité fraternelle donnera à la terre le bonheur, la paix et la tranquillité.

Ces rêves, d'un idéal charmant, ne peuvent être réalisés que par les hommes de paix, de bonne foi et de bonne volonté qui comprennent leur destinée et leur mission sur la terre.

Mais l'esprit frondeur essentiellement superficiel et changaent qui souffle de toutes parts a fait sombrer la foi absolue qui ne peut régner qu'à la faveur de l'ignorance des masses.

L'exotérisme clérical, qui se cramponne dans le monde moderne, meurt d'inanition. Le grand soleil du progrès éclipse les erreurs calculées des doctrines cléricales qui cherchent à l'entraver.

Le dogmatisme irréfléchi engendre la négation absolue et produit le matérialisme. Rien ne remplaçant les croyances disparues l'homme, dans cette situation transitoire, a besoin de fonder sa foi

sur des vérités positives et sur une philosophie prouvée, de nature à guider sa marche dans la vie terrestre.

Dans la période du doute, qui précède la négation matérialiste, l'humanité vit d'une existence anxieuse et sans voie clairement tracée, Elle sent le besoin d'un phare lumineux qui lui montre la vérité sans ombres.

Des chercheurs, soucieux de leur destinée, fouillent les horizons de l'avenir. Ils, sondent les manifestations de l'esprit, les mouvements de l'âme et les mystères de la vie pour en découvrir les effets de la mort, dans la marche de la destinée humaine.

Ces investigations, faites de bonne foi, peuvent assurément asseoir les convictions de ceux qui cherchent la vérité sans prévention et sans scepticisme.

La nouvelle génération voit se lever à l'horizon l'aube radieuse des lueurs de la vérité divine, qui lui montre la voie qu'elle doit suivre.

Le spiritisme, cette sublime croyance, vient éclairer l'humanité de ses brillantes irradiations.

DÉCHAUD,
Publiciste à Oran.



Les Erreurs Scientifiques de la Bible

I

> Le huitième jour d'Avril 1546, le Saint-Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit reçoit tous les livres tant de l'ancien que du nouveau testament, puisque le même Dieu est auteur de l'un et de l'autre.....
>
> *Suit le Catalogue.*

Nous nous proposons dans cet article de parler des erreurs scientifiques contenues dans la Bible.

Auparavant faisons connaître, en peu de mots, l'histoire de ce livre.

Nous nous sommes servi pour notre travail de l'excellent ouvrage d'Emile Ferrière : *Les Erreurs Scientifiques de la Bible.*

Avant de commencer, nous engageons nos lecteurs à avoir la Bible sous les yeux et à lire les passages que nous indiquerons. Avec cette précaution que nous croyons indispensable, nous osons espérer que la lecture de ces lignes aura quelque attrait pour eux.

Les Israélites formaient douze tribus ; citons parmi elles la tribu d'*Ephraïm* et celle de *Juda.* Ces tribus étaient de petits royaumes.

Vers l'an 825 avant J.-C.. l'idée vint de donner au peuple éphraïmite une histoire de ses origines. L'auteur se servit naturellement des légendes qui existaient chez les Hébreux. Comme dans cette histoire le nom de l'Eternel est exprimé par le tétragramme IHWH qu'au XVI[e] siècle de notre ère on a traduit par *Jéhovah,* on a donné à l'essai d'histoire éphraïmite le nom de *Document Jéhoviste.*

Ce document contenait entre autre chose :

1° La création ;

2° La descendance d'Adam et Eve, Caïn et Habel ;

3° La légende de Moïse sauvé des eaux ;

4° La légende de Joseph ;

5° Le livre de l'Alliance qu'on trouve dans l'Exode (XX, 21 — XXIII, 19).

Le Décalogue du Sinaï ne fait point partie du Document Jéhoviste.

A peu près à la même époque un prêtre du temple de Jérusalem conçut également le dessein de donner au peuple de Juda une histoire de ses origines. Cette histoire a reçu le nom de *Document Elohiste* parce que le nom de l'Eternel y est exprimé par le mot *Elohim.*

C'est au document élohiste qu'appartiennent, entre autres, les parties suivantes de la Bible :

1° La descendance d'Adam qui commence à Seth ; l'Elohiste, en

effet, ne connaît ni Eve, ni Caïn, ni Habel. Pour lui Adam n'a qu'un fils, Seth.

2° Les généalogies des trois fils de Noé. D'après l'Elohiste, les peuples issus de chaque fils de Noé avaient chacun leur langue propre (Genèse X, 5, 20, 31). D'après le Jéhoviste, tous les peuples eurent une seule et même langue à l'origine; la distinction des langues n'eut lieu qu'à la tour de Babel (Genèse, XI, 1, 9).

3° Les listes généalogiques qu'on trouve dans *Les Nombres*, I-IV.

4° Le Décalogue du Sinaï (Exode XX, 1, 17).

Les rédacteurs des deux documents les ont composés à l'insu l'un de l'autre; l'un en Ephraïm, l'autre à Jérusalem et le Document Jéhoviste n'a été connu à Jérusalem qu'après la destruction de Samarie, ville importante du royaume d'Ephraïm en 720 avant J.-C. Ce sont les Ephraïmites fugitifs qui l'ont apporté en Juda.

Vers l'an 623, le roi de Juda, Josias promulgua un code qui reçut le nom de *Deutéronome*.

Le Deutéronome primitif commençait au chapitre V actuel et allait jusqu'au chapitre XXVI inclusivement; il comprenait en outre le chapitre XXVIII actuel. Ce code était l'œuvre du prêtre Helkiah et du prophète Jérémie.

Ce n'est que postérieurement qu'on a ajouté les autres chapitres.

Vers l'an 442, le légiste Esdras promulgua solennellement un nouveau code, le *Lévitique*; c'est le code des rites religieux. Il est probable que c'est à lui qu'il faut attribuer également tout ce qui en fait de législation sacerdotale, se lit aujourd'hui dans l'*Exode* et dans les *Nombres*.

Enfin de 445 à 336, on fusionna tout ce qui avait été écrit.

Par respect pour les deux textes jéhovistes et élohistes, le *combinateur* se contenta de la découper en tranches quil disposa ça et là, les soudant l'une à l'autre avec une naïve maladresse. C'est grâce à cette inexpérience ou à cette piété réfractaire à l'art que le problème de la Bible a pu être résolu. Tant que le Pentateuque fut regardé comme étant l'œuvre de Moïse ou d'un contemporain de ce prophète, la Bible resta une énigme indéchiffrable. Aujourd'hui on peut dire que les voiles sont déchirés; la chronologie des

principales parties qui composent le Pentateuque est fixée avec une suffisante approximation.

Les études bibliques du XIX[e] siècle ont abouti à deux résultats d'une importance capitale :

1° *Moïse n'a rien écrit*. En effet :

A. Moïse vivait au XVI[e] siècle avant notre ère, or la première édition des Légendes est du IX[e].

B. La première édition des Documents Jéhoviste et Elohiste est de 825.

C. La première édition du code de Josias ou Deutéronome est de 625.

D. La première édition du code d'Esdras ou le Lévitique est de l'an 442.

E. L'arrangement définitif du Pentateuque par les *combinateurs* s'est faite de 445 à 336.

Le Mosaïsme, ainsi qu'on appelle souvent le Judaïsme n'a donc pas Moïse comme auteur ; les vrais fondateurs du mosaïsme sont Jérémie et Esdras.

Par une singulière rencontre, remarquons que le christianisme n'a pas le Christ pour auteur ; le vrai fondateur du christianisme est Saint-Paul.

2° Le second résultat est celui-ci : *On a réussi à faire l'analyse élémentaire de la Bible*. (Pentateuque, Josué, Samuel, Rois). En effet :

A. On a distingué les parties d'origines différentes.

B. On a déterminé la chronologie des rédactions diverses.

C. On a mis au jour soit les noms des éducateurs soit le pays des rédacteurs restés anonymes.

D. On a déterminé la période durant laquelle s'est accompli l'amalgame des éléments en un seul.

Afin d'empêcher les changements qui pourraient être faits dans le texte hébreu, certains docteurs juifs comptèrent les phrases, les mots et les lettres de chaque livre de la Bible. Ils inventèrent aussi les *points-voyelles* qui devaient déterminer la prononciation de chaque mot. Ce travail a été exécuté vers l'an 300 avant J.-C.

La ruine de Samarie en 720, puis celle de Jérusalem en 587 amenèrent en Egypte un grand nombre de Juifs fugitifs. Au III° siècle avant J.-C. on parlait grec à Alexandrie et dans le nord de l'Egypte. Il en résulta que les Juifs oublièrent l'hébreu et parlèrent grec. Ils finirent par ne plus comprendre le texte hébreu de la Bible ; de là pour l'exercice de leur religion une gêne intolérable.

C'est pour remédier à cet état de choses que *soixante-douze* juifs instruits traduirent en grec la Bible hébraïque.

Cette traduction si célèbre sous le nom de *Version des Septante* fut achevée en 275 avant J.-C.

C'est d'après la bible des Septante que Saint-Jérôme, tout en compulsant le texte hébraïque a donné l'édition *latine* appelée *Vulgate*, édition définitive, depuis qu'elle a reçu la sanction de l'Eglise romaine.

Remarque très importante : la Bible grecque n'était pas la reproduction exacte de la Bible hébraïque. Certains livres furent remaniés ; la collection fut même augmentée de plusieurs ouvrages dont le texte hébreu n'existe plus ou qui étaient originairement grecs. C'est ainsi que les deux livres de *Samuel* et les deux livres des *Rois* de la Bible hébraïque formèrent dans la Bible grecque un seul groupe sous le nom de *Quatre livres des Rois*. C'est ainsi que les *Chroniques* y furent appelées *Paralipomènes*. Enfin on ajouta à la collection le livre de la *Sapience* de Salomon et l'*Ecclésiastique*, œuvre de Jésus, fils de Sirach.

On appelle *Concordances de la Bible* un dictionnaire où l'on a mis, par ordre alphabétique tous les mots de l'Ecriture Sainte. Elles indiquent les passages dont on a besoin. Pour la commodité des recherches l'auteur des *Concordances*, un moine dominicain nommé Hugues, qui fut depuis cardinal, partagea chaque livre de l'Ecriture en sections ; ces sections sont nos *chapitres*. C'est en 1250 après J.-C. que furent faits ces chapitres.

En 1445, un célèbre rabbin, Mardochée Nathan, acheva la subdivision en *versets*.

Enfin, en 1621, le moine franciscain Calasio donna les derniers perfectionnements au travail du rabbin Nathan.

C'est donc au cardinal Hugues, au rabbin Nathan et au moine Calasio que sont dues les divisions de la Bible en chapitres et en versets, tels qu'ils existent aujourd'hui.

La Bible comprend deux recueils : l'*Ancien Testament* et le *Nouveau Testament* ; ce dernier comprend les livres qui concernent Jésus, les Apôtres et les premiers disciples de Jésus.

Quant au mot *Testament*, il doit être entendu dans le sens de *Alliance* et non dans celui qu'on lui donne aujourd'hui ; voici pourquoi : La Bible grecque des Septante s'appelait *diathèkè* ; ce mot veut dire *traité, pacte*. Mais au pluriel il signifie *testament*. Saint-Jérôme en traduisant la Bible grecque en latin, au lieu de traduire diathèkè par *alliance*, l'a traduit par *testament*. Ce mot *alliance* se trouvait d'ailleurs dans Saint-Mathieu, XXVI, 28.

« Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle *alliance* lequel est répandu pour plusieurs, en rémission des péchés. »

Au temps d'Esdras, au Ve siècle avant J.-C., les livres canoniques (c'est-à-dire les livres *inspirés*) comprenaient la Senèse; l'Exode, les Nombres, le Lévitique, le Dentéronome. Ce fut le premier recueil. On lui donnait le nom de *Torah* (la Loi).

Au temps de Jésus, un deuxième recueil avait été adjoint à ce premier ; il comprenait d'abord les livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, qu'on appelait à cette époque *les premiers Prophètes* ; puis les livres prophétiques proprement dits : Jérémie, Ezechiel, Isaïe. Tel fut le deuxième recueil. On lui donnait le nom de *Nebiyim*, les *Prophètes*.

Ces deux recueils composaient alors toute l'Ecriture Sainte ; ce sont eux qu'on désignait sous l'appellation de *La Loi et les Prophètes*.

C'est de cela que parlait Jésus quand il disait dans son admirable Sermon sur la Montagne : (Saint-Mathieu VII, 12).

« Faites vous-même aux hommes ce que vous voudriez qu'ils vous fissent à vous-même ; car *c'est là la Loi et les Prophètes*. »

Enfin, dans les deux siècles qui suivirent la mort de Jésus, les docteurs juifs formèrent un troisième recueil qui comprit les sentences et les proverbes attribués à Salomon, le poème de Job, le

Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste, Esther, le livre de Daniel et une histoire de Jérusalem dont les diverses parties finirent par recevoir les noms de *Esdras*, de *Néhémie*, et de *Chroniques* ou *Paralipomènes*. Ce troisième recueil fut désigné sous le nom de *Kétoubhim*, les *Ecrits*.

En résumé, la Bible se compose de trois recueils primitivement distincts, à savoir : la *Loi*, les *Prophètes*, les *Ecrits*.

(*A Suivre*) ISIDORE LEBLOND.

Enterrements Catholiques

Comme suite à notre article du mois dernier, « *Enterrements civils et spirites* », nous allons aujourd'hui nous occuper des « *Enterrements catholiques* », et montrer à nos lecteurs, que ces pompeuses cérémonies, payées aussi cher, — pour le moins, — que les solennités théâtrales, sont une insulte à la divinité.

Tout homme sensé ne peut concevoir Dieu qu'avec pour attribut, **la Justice**. Par nécessité, Dieu doit être équitable, et, étant équitable, il doit juger les hommes d'après leurs actions bonnes ou mauvaises et non d'après les prières, entourées de plus ou moins de pompe, que paient un individu, une association, une nation.

L'Eglise catholique juge les prières d'autant plus efficaces qu'elles coûtent plus cher. Ceci laisse supposer que Dieu se laisse séduire dans la mesure de ce qu'on paie à ses prétendus ministres. Que dirait-on d'un juge qui abaisserait la pénalité de ceux qu'il condamne aux galères suivant le plus ou moins d'argent qu'on donnerait à ses agents ?

Au nom de Dieu lui-même, au nom du sens commun, au nom de la civilisation de notre siècle, au nom de la raison, rompons une fois pour toutes et pour toujours, avec ces pratiques sacrilèges inventées par une Eglise vénale qui fait trafic de tout ce qu'il y a de plus sacré, par une Eglise dont les doctrines néfastes calomnient Dieu et déshonorent l'humanité.

Si les prières, volontaires ou payées, peuvent diminuer la peine encourue, pourquoi les tribunaux humains n'en tiennent-ils pas compte en prononçant leurs sentences ?

La rapacité catholique effrénée seule, a pu être assez cynique pour nous offrir un Dieu-Juge plus facile à corrompre et plus méprisable que n'importe quel homme-juge.

Si l'Eternelle Equité devait nous juger d'après les prières des autres, nous dirions avec Beecher combattant la doctrine de l'enfer : « *S'il en est ainsi, jamais je ne prononcerai le nom de Dieu ; jamais je ne ferai violence à ma nature en l'appelant :* **Mon Père !** »

La théorie catholique relative aux prières pour les morts est, de même que beaucoup d'autres de ses doctrines, immorale au suprême degré, car elle excite l'homme à se procurer des richesses, même d'une manière illicite, en lui donnant la croyance que si en mourant il laisse beaucoup à l'Eglise, ses fautes lui seront pardonnées dans l'autre vie. Combien n'y aurait-il pas d'hommes plus honnêtes si on leur disait nettement : « *Ne vous faites pas d'illusions : c'est vous, et nul autre que vous, qui paierez le mal que vous aurez fait à votre prochain. Toutes les intercessions des autres seront inutiles, parce que Dieu est la Justice même.* »

Il est vrai que cela ferait perdre le pain à des milliers de commerçants en religion. Mais aussi combien la Société ne gagnerait-elle pas en moralité ? Et combien également serait plus élevée et plus digne l'idée de Dieu !

Les effets démoralisateurs de la doctrine catholique sont prouvés par les fortes sommes que laissent, pour faire dire des prières, les hommes qui, d'une manière ou d'une autre, ont le plus volé leurs semblables. L'Eglise catholique, avare jusqu'aux moëlles, ne peut abandonner cette mine si productive ; de là sa prétention ultra-ridicule de tenir entre ses mains les clefs du ciel.

Si Dieu avait abdiqué sa Justice au profit d'un homme quelconque, — si prétendît-il même être son ministre, — nous le maudirions et ne voudrions à aucun prix de son paradis.

Qu'une fois pour toutes cesse donc cette comédie ! Que les hommes se montrent assez virils pour se révolter contre ces cérémo-

nies sacrilèges ! Dans la conscience du plus grand nombre, tout comme dans la nôtre, existe la conviction qu'elles ne sont qu'une irrévérente comédie pour soutirer de l'argent et cependant, **par respect humain mal compris, et pour ne pas faire parler de soi,** on accepte ces cérémonies.

Amis lecteurs, ayons une foi, une religion, mais une religion qui n'abaisse pas Dieu et l'humanité. Ayons une religion digne de la Suprême Equité, digne d'êtres doués de raison. Elevons notre voix et disons franchement ce que nous pensons. Plus de sacrilèges bassesses, plus d'hypocrisie. Que celui qui croit à ces choses absurdes, le dise franchement et que celui qui n'y croit pas le dise également. Que chaque combattant arbore son drapeau afin qu'on sache à quel parti chacun appartient. Dans ces questions, le silence est une lâcheté, une trahison, une infâmie, et la neutralité est inadmissible.

H. Verdier.

LEÇON DE CHOSES

LES FOURMIS *(Suite)*

Depuis mon dernier article j'ai pu faire une nouvelle observation intéressante au sujet des fourmis. Je dirai que cette observation a été amenée par le hasard, si je ne savais que ce que nous croyons le plus souvent être un effet du hasard est suggéré par nos guides de *l'au-delà* dans un but utile soit à nous soit à notre prochain à qui nous en faisons part.

Je grimpais la montagne de la Bouzaréa pour une visite à faire à l'Observatoire. Il faisait une chaleur excessive et tout en cheminant doucement sur cette route, en lacet et sans arbres, qui monte au fort de Sidi-Ben-Nour ; la montée était fatigante et je me reposai un instant à l'ombre du talus qui domine le fossé. Mais durant ce court instant de repos physique mon esprit ne demeura pas inactif.

Je regarde la nature dans ses moindres replis. Elle est partout intéressante à étudier et se laisse voir partout, lorsqu'on *veut* la voir.

J'aperçois une traînée processionnelle de fourmis et je suis aussitôt intrigué sur le but qui me paraît anormal de cette longue théorie de bestioles en perpétuelle agitation. Contrairement à ce que l'on voit d'habitude, ces fourmis au lieu de rentrer dans leur terrier chargées de provisions de bouche, elles rentraient à vide. Elles en ressortaient au contraire portant dans leurs crocs une masse blanche et charnue. Qu'était ce là ? J'en dévalise une. C'était une larve de fourmi un œuf déjà couvé et à demi développé. Etait-ce un rapt ? un enlèvement ou un déménagement familial ? Etait-ce une razzia de tribu à tribu ou le changement d'une tribu nomade vers des lieux plus hospitaliers ?

Le temps ne me permettait pas de pousser cette fois plus loin mes investigations. Je ne pouvais que former des hypothèses. Un incident particulier vint m'aider dans mes hypothèses. Une fourmi, puis ensuite une autre, sortant du groupe processionnel a l'issue des galeries souterraines, s'éloignait précipitamment dans une direction opposée à celle de toute la troupe. Ce qu'elle portait dans ses crocs n'était pas blanc mais d'un gris sale et terreux. Je voulus savoir de l'une d'elles ce que c'était ; et je vis une larve de fourmi morte. Je suivis des yeux l'autre fourmi chargée d'un fardeau pareil. Elle chercha longtemps ; montant ou descendant le talus mais toujours en s'éloignant du trou d'où elle était sortie. Il y a donc chez les fourmis comme chez les humains une loi qui prescrit d'établir les cimetières très loin de la cité. Enfin elle arriva devant une caverne profonde. Elle en sortit au bout d'un instant. Elle avait déposé son macabre fardeau.

Je me dis alors que cet évènement qui faisait transporter ainsi toute une génération de larves d'une région à une autre n'était pas un rapt, une razzia de tribu à tribu pour se procurer des esclaves car les ravisseurs n'auraient pas pris des soins hygiéniques pour l'enlèvement des cadavres. Je me dis aussi que ce déménagement de la tribu n'était pas définitif puisqu'on assainissait la ville sou-

terraine tout en paraissant l'abandonner. Voici qu'elle fut alors ma conclusion ; est-elle exacte ? je l'ignore :

Le talus qui m'abritait de son ombre rafraîchissante tournait sa face vers l'Est et avait reçu durant toute la matinée les chaudes effluves du soleil. Il était midi, et le talus venait d'être plongé dans l'ombre pour le restant de la journée. Le couvain de la fourmilière allait se refroidir jusqu'au lendemain et peut être souffrait aussi d'un grand nombre de larves mortes dont cette journée extraordinairement brûlante avait corrompu les cadavres. Il fallait donc hâtivement déménager le couvain. Mais ce déménagement n'est pas définitif puisqu'on prend soin d'assainir la demeure que l'on quitte. Où va-t-on cependant ? Le temps ne m'a pas permis de pousser plus loin mes investigations ; mais on peut supposer que cette tribu de fourmis possède deux cités ouvrières ; deux villes souterraines. Si l'une est exposée au soleil levant, l'autre l'est au soleil couchant. Tous les jours, à deux reprises, l'exode se produit aux mêmes heures, tantôt de l'Est à l'Ouest, tantôt de l'Ouest à l'Est. Le couvain est ainsi chauffé sans arrêt durant le jour par le rayonnement direct du soleil, et débarrassé sans cesse des impuretés et des déchets. C'est une application très intelligente des lois de la nature.

F.-T. Mendé.

Le Spiritisme et ses Détracteurs

RÉPONSE A M. L'EVEQUE DE NANCY, PAR UN VIEUX SPIRITE

(Suite et fin)

« En 1830, François l'Hermite qui avait malheureusement une tache noire entre les épaules, ne put supporter le tourniquet : il confesse qu'un jour, au bois, un ours noir lui avait conseillé d'être nu homme de bien, qu'il était vraiment sorcier et qu'en ce moment même, le Diable le regardait du haut de la tour voisine. Le tribunal frémit d'horreur et

n'osa lever les yeux vers la tour ; le procureur prit les conclusions et l'Hermite fut étranglé puis brûlé *très proprement*[1].

« Quels étaient donc les corps de délit visés et punis par cette abominable justice ? Rien de plus simple : Avoir donné à quelque voisin un conseil de médecine ou une drogue; même si le conseil ou la drogue l'a guéri : avoir eu une querelle avec un citoyen de Toul et qu'ensuite ce citoyen se soit trouvé affligé d'un mal mystérieux ; être dénoncé par un sorcier « grésillonné » ou « tortillonné » au cours d'un supplice ; avoir été aperçu, une baguette à la main, près d'un ruisseau ou d'un étang, la veille ou à l'heure même d'un orage mêlé de grêle pernicieuse aux vignes de Messieurs les bourgeois de Toul ; être rencontré, la nuit, en milieu désert et mal famé ; ne pas vivre comme tout le monde ; avoir la misère triste et peiner dans la solitude ; avoir enfin, pour ennemi quelque imbécile dont les poules ou le cochon ont été enlevés de ce monde par une inexplicable colique ; tel est le fond de tous ces procès. »

Nous pourrions multiplier ces citations lamentables ; voilà ce que l'Eglise a produit dans le monde avec sa théologie du Diable et son dogme de l'enfer ! Et l'on oserait aujourd'hui nous blâmer de combattre cette doctrine impie, ce dogme criminel qui a rempli de feu et de sang plusieurs siècles de l'histoire humaine, créé l'Inquisition et allumé le bûcher de Jeanne d'Arc, ce calvaire rouge de la France ! Et que l'on ne vienne pas dire que les vrais théologien de la vraie Eglise catholique n'y étaient pour rien ; qu'ils ont toujours protesté contre ces superstitions, nées de l'ignorance populaire, etc., etc. Ces distinctions subtiles, ces réticences prudentes ne prennent plus. Les documents citent des noms célèbres. Le grave et docte Dom Calmet, l'une des lumières de l'Eglise, ne craint pas d'avancer « que le Diable est entré en Lorraine avec les armées allemandes, en 1505, et que, depuis ce moment-là, les Lorrains l'ont adoré. »

L'Eglise avait tellement terrorisé le monde par l'idée satanique que les plus grands esprits payèrent inconsciemment leur tribut à cette folie mystique et mystificatrice. Le grand légiste Bodin, d'Angers, affirmait que, vers la fin du XVI[e] siècle dix-huit cent mille sorciers existaient en Europe et il souhaitait de « les voir brûler d'un seul coup ». Tout le monde connait les prétendues apparitions de Satan à Luther. Le grand réformateur demeura, malgré sa révolte, moine et théologien ; il garda l'empreinte de son éducation première et ne put jamais se défaire de cette obsession satanique qui empoisonna toute sa vie et mêla je ne sais

quoi de grotesque et de ridicule à son œuvre grandiose d'émancipation. Les évêques eux-mêmes, ne furent point épargnés, certains prélats faillirent être victimes des préjugés de leur époque. Le procès de Guichard évêque de Troyes (1308-1313) fut le scandale du Moyen-Age. — « Quand il était prieur de St-Ayoul, se trouvant seul avec un petit moine, comme il enlevait son capuchon et le lui remettait, « ces démons en foule sortirent de la capuce et de ses cheveux, sous forme de cendres. » — Une autre fois « on le vit portant comme un cercle de cendre ardente autour de la tête » ; et c'est sur ces niaiseries et quelques autres encore qu'il fut dénoncé à l'Inquisition, accusé de satanisme, traîné dans les prisons et les salles de tortures. Sans le pape Clément V qui révoqua la sentence d'excommunication portée par l'archevêque de Sens, Guichard eut passé par le même chemin, quoique évêque, que tous les autres sorciers. Le savant Guillaume Pelletier, évêque de Montpellier, passa par les mêmes affres et faillit être brûlé comme sorcier parce qu'on avait trouvé *Virgile* et *Horace* parmi ses livres, comme on a trouvé *Allan Kardec* dans ceux de Fouquet, de Laval. Avec son dogme de l'Enfer et du Diable, l'Eglise avait transformé le monde en un véritable enfer. Celui de Dante, avec ses passions tragiques et ses supplices grandioses, est une conception sublime; mais l'Enfer ridicule que l'Eglise inventa ne fut qu'un sabbat obscène et idiot. Cette névrose satanique régna sur le monde jusqu'au seuil du temps moderne. Le procès d'Urbain Grandier en fut l'épilogue douloureux et attristant. La Science, l'instruction, le progrès, la Révolution française surtout, mirent fin à cette danse de Saint-Guy qui convulsionna le genre humain pendant des siècles.

On ne saurait trop remercier le spiritisme d'avoir combattu, ridiculisé, anéanti ce dogme odieux de l'Enfer et du Diable en expliquant les lois du monde invisible et de la médiamnité. A ce point de vue, le spiritisme est un libérateur, un rédempteur du genre humain.

L'Eglise voudrait aujourd'hui se ressaisir, déchirer cette page de son histoire, mais il est trop tard.

Les récents apologistes de l'Inquisition, malgré leurs distinctions subtiles, ne parviendront jamais à justifier, encore moins à innocenter la théologie romaine de tous ses excès ; la réhabilitation tardive de Jeanne d'Arc, sa canonisation par l'Eglise sont des actes posthumes qui ne rachètent rien. Comme dans la main de Macbeth, sur la robe de l'Eglise, il y a une tache de sang et l'océan des siècles passera sur elle sans l'effacer entièrement.

Tout s'expie en ce monde et dans l'autre, rien ne saurait empêcher la Justice immanente de suivre son cours. L'Histoire est féconde en retours instructifs et sévères, et la persécution qui sévit actuellement contre l'Eglise catholique dans le monde n'est, après tout, que la revanche du Passé! La haine est ordinairement la récolte habituelle de ceux qui n'ont pas semé l'amour.

Si nous écrivons ces lignes sévères, ce n'est pas pour faire chorus avec les violents qui s'attaquent actuellement à l'Eglise; loin de là, mais c'est pour expliquer la loi de l'Histoire et rappeler quelques prélats catholiques a plus de mesure et à plus d'humilité. Tous d'ailleurs ne sont pas aussi agressifs que M. Turinaz, de Nancy. Nous aurions pu en terminant cet article, trop long déjà, citer cette conclusion d'un petit livre fort bien écrit et raisonné, intitulé : *De la contribution de l'occultisme à l'anthropologie*, de Mgr Chollet, évêque de Verdun.

Ce prélat, d'une haute théologie et d'une philosophie très éclairée, avoue « que l'Occultisme a apporté à la science de l'homme et de l'univers une contribution précieuse au même titre que la Biologie, la Psychologie, la Morale, l'Ethonographie, la Science des religions ». Cela nous suffit.

Notre unique ambition, à nous spirites, c'est d'apporter notre humble pierre au grand et harmonieux monument de l'avenir et en expliquant l'Homme à l'Univers et l'Univers à l'Homme, de lui prouver la Vie future et de lui montrer Dieu.

Léon Denis.

INTÉRESSANT PHÉNOMÈNE D'APPORT

Le Docteur Th. Chazarain, l'un de nos médecins les plus distingués de Paris, vient de publier un ouvrage duquel nous extrayons un phénomène d'apport extrêmement important.

Il s'agit de l'apport de deux chapelets mis dans le cercueil d'une enfant morte à l'âge de six mois et rendus à la mère, l'un, deux jours après l'enterrement, l'autre deux jours plus tard. Voilà un fait colossal cependant qu'indéniable.

J'ai connu Madame F. V. (le médium) dit le docteur Chazarain, en

1882, en devenant le médecin de la famille D... demeurant rue Baudin à Paris, chez qui elle était rentrée en qualité de cuisinière et qui, ayant beaucoup d'estime pour elle, la traitaient presque à l'égal d'une dame de compagnie.

Dès cette année 1882, elle fréquenta les séances de Mme Bablin, et y acquit des facultés médianimiques d'autant plus facilement qu'elle était un excellent sujet hypnotique, réalisant de la manière la plus nette les trois principales bases de l'hypnose, et possédant la vue à distance.

Les qualités exceptionnelles que je lui reconnus sous ce rapport me la firent présenter plus tard à mon ami et collaborateur regretté Charles Dècle qui s'arrangea de suite avec elle afin d'avoir son concours régulier pour nos expériences sur la polarité humaine; c'est ainsi qu'en 1886 et 1887 elle nous servait de sujet pour nos études sur le mode d'action des divers sujets physiques dans la production de l'hypnose et des phénomènes qui s'y rattachent. C'est sur elle que nous fimes, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Toulouse au mois de Septembre 1887, la démonstration expérimentale de l'existence, dans le corps de l'homme, des pôles et des courants électro-magnétiques, avec cette particularité que ces courants ont une direction opposée dans la moitié droite et la moitié gauche du buste, dans la moitié interne et dans la moitié externe des membres.

En 1883, Mme V. F... étant toujours chez Mme D... y avait avec elle une petite fille âgée de six mois, qui mourut subitement une nuit du mois de mars, asphyxiée par les mouvements inconscient d'une bonne endormie qui l'avait couchée avec elle.

Cette mort se produisit deux jours après que Mme V. F... assistant à une séance de Mme Bablin où j'étais, avait vu venir à elle la forme matérialisée qui lui dit ces mots, entendus de tous ses voisins : « Courage ma fille, courage ! » ce à quoi elle ne comprit rien, mais qui semble indiquer que l'intelligence qui animait la forme matérialisée voyait d'avance la mort de l'enfant.

L'esprit de la petite morte, évoqué le lendemain de cet accident, par sa mère et par Madame Daumas, donna typtologiquement, devant moi, la communication suivante : « Ne pleurez pas; par vos larmes vous troublez mon bonheur. Puisque vous désirez voir de beaux phénomènes, j'essaierai d'en produire un : vous avez mis un chapelet sur mon corps, eh bien! laissez-le dans mon cercueil, et je vous le rendrai. »

J'avais été informé de cette mort dès le matin du jour qui la suivit, et,

appelé par Madame D..., j'y arrivai pendant que la communication était donnée, et aussitôt il fut convenu que je prendrais telle précaution que je voudrais pour identifier le chapelet, et, au cas où il serait rendu, pouvoir certifier la réalité absolue du phénomène.

En conséquence et sans rien dire à Madame D..., ni à Madame V. F..., je me procurai deux boutons en cuivre de forme sphérique qui furent pris sur une des robes de mes filles, et je traçai sur leur milieu deux sillons profonds creusés avec une lime et formant une croix.

L'enterrement devait avoir lieu le surlendemain qui était un samedi. Un quart d'heure avant le départ du convoi qui eut lieu à trois heures, j'arrivai à la maison mortuaire, ayant avec moi les deux boutons. J'en fixai un, avec un morceau de fil de fer, à l'un des chainons du chapelet laissé sur le corps de l'enfant, et j'attachai l'autre, de la même manière, à un second chapelet que mes filles m'avaient donné pour qu'il fut joint au premier, désireuses qu'elles étaient d'avoir, s'il se pouvait, une preuve à elles de la réalisation du phénomène promis.

Je fis procéder aussitôt à la mise en bière du petit cadavre qui fut entouré d'ouate, et visser le cercueil devant moi et en présence de Madame V.-F. A partir de ce moment je ne quittai plus le cercueil des yeux, jusqu'au moment où il sortit de l'Eglise Saint-Vincent-d-ePaul, où eut lieu la cérémonie funèbre, pour être conduit au cimetière.

Comme je viens de le dire, c'était un samedi. Le soir du même jour, la mère crut voir le fantôme de son enfant lui souriant en lui montrant les deux chapelets.

Le lundi suivant, à onze heures du matin, elle était avec Madame Daumas dans la chambre de celle-ci, quand elles virent simultanément quelque chose de blanc se détacher du plafond et descendre lentement jusqu'à terre en décrivant une spirale au lieu d'aller en droite ligne vers le parquet. Elles ramassèrent aussitôt cette petite masse blanche. C'était le premier chapelet entouré d'un peu d'ouate, sentant le cadavre, et portant un de mes boutons métalliques.

Elles coururent aussitôt chez moi pour me le montrer en même temps qu'aux miens, et je pus m'assurer que chapelet et bouton étaient bien ceux que j'avais déposés dans le cercueil.

Le mercredi matin, à la même heure, le second chapelet, avec son bouton adhérent, marqué par moi, fut restitué de la même manière. Il me fut remis comme le premier, par Mme D... et par Mme V. F., et je l'ai gardé pendant plus de dix ans.

Voilà un très bel exemple du passage de la matière à travers la matière, après une promesse spontanément faite par une intelligence désincarnée, et qui suffirait à prouver que Mme V. F. possédait déjà à cette époque des facultés médianimiques remarquables.

Docteur L. Th. Chazarain.

UN MAGE BLANC

Roman occulte reçu par le Médium écrivain Maxétone

CHAPITRE VII

A la recherche du Mage Blanc

— Dites-lui que je ne le dirai qu'à lui même, et encore si je le juge nécessaire, et qu'il faut absolument que je lui parle, pour des questions urgentes et de son ressort.

— Monsieur vous fait savoir qu'il n'a que peu de temps à vous accorder, revint dire le domestique. Vous pouvez monter.

— Je suis tombée dans un repaire d'ours! Pensa Stella.

Par extraordinaire, les quatre molosses ne bougèrent pas lorsqu'elle traversa la cour; elle gravit les deux étages et fut introduite dans un petit salon tendu de velours orange. Edgar Radiory, vêtu cette fois comme le commun des mortels, s'y tenait assis en achevant de fumer un cigare.

— Entrez et asseyez-vous, dit-il sans se déranger, mais en enlevant toutefois la calotte de velours noir qu'il portait sur ses cheveux et que Stella n'avait pas remarquée; il la posa derrière lui.

— Il n'est pas poli, le sorcier! Pensa la pauvre fille.

— Mademoiselle, veuillez me dire ce qui vous amène ici.

— Une mission sacrée à remplir, dit Stella en relevant sa voilette.

— Oh! ce regard! ..... le son de cette voix!..... remarqua en lui-même Radiory, qui tressaillit fortement.

— Monsieur, reprit Stella, je serai brève et j'abrègerai ainsi l'ennui que doit vous causer ma visite. Vous avez à tort ou à raison, la réputation d'être un devin. J'aurais besoin de vos services pour un cas grave, mais, auparavant, je voudrais mettre votre science à l'épreuve.

Radiory eut un fin sourire :

— Allez, dit-il, ne vous gênez pas!

— Pourriez-vous, par exemple, me dire qui je suis ?

— Vous êtes une jeune fille fort sceptique à l'égard des pauvres devins, fière, droite, bonne, belle, assurément..... riche, sans doute..... A moins que vous ne soyez tout simplement..... Mademoiselle Stella Harvers, âgée, si je ne me trompe..... de 22 ans?

Stella eut un léger sursaut :

— Ah ! vous pouvez avoir appris mon nom par les voisins ! Pour que votre science m'en imposât, il faudrait que vous puissiez me dire ce que renferme cette cassette.

Et elle mit le coffret fermé sous les yeux de Radiory.

Cette cassette, dit-il d'une voix qui tremblait, si personne n'y a touché, doit être remplie de papiers écrits en langue hébraïque, et son double fond renferme des bijoux.

— Lesquels ? Demanda Stella dont le cœur se mit à battre rapidement.

— Un collier de corail, un bracelet d'or rehaussé de saphirs, une bague d'or vert au châton enrichi d'une topaze, des boucles d'oreilles de diamant et une chainette en or et rubis. Est-ce bien cela ?

— Eh bien, alors, cria Stella haletante en se levant d'un bond, apprenez-moi ce qu'est devenue certaine étoile de saphir détachée d'un collier, et révélez-moi la retraite du Mage Blanc pour que je puisse continuer l'œuvre de ma mère.

Sans Répondre, Radiory se coiffa de la calotte de velours noir sur le devant de laquelle Stella vit scintiller la splendide étoile de pierreries !

— Ah ! c'est donc vous qui êtes le Mage Blanc, celui qui a consolé et aimé ma pauvre maman ! prononça-t-elle éperdue en tombant à genoux.

Edgar, dont la belle figure rayonnait de bonheur sous ses cheveux grisonnants, releva doucement la jeune fille, et la baisant au front !

Enfant de mon Angéline, dit-il, ma petite Stella, désormais vous ne serez plus seule et inactive dans la vie, si vous voulez continuer l'œuvre sacrée de votre mère Le Mage Blanc va devenir votre ami le plus sûr et le plus dévoué ; vous lui donnerez en retour la science rêvée et le bonheur.

Ah ! reprit Stella qui pleurait de joie, je suis si heureuse de vous avoir retrouvé !

Et elle lui narra en détail son rêve, la vision qu'elle avait eue de sa mère et les révélations de Jenny.

— Chère enfant, dit en terminant le Mage Blanc, quelle consolation d'être deux pour pouvoir parler d'elle !

(A Suivre). MAXÉTONE.

Le Gérant : E. DURAND.

Alger. — *Papeterie-Imprimerie Ouvrière*, 60, Rue Sadi-Carnot